



Decision injuste au tribunal

Par **kams**, le **07/06/2008** à **15:43**

mon frere a vendu mon auto de 1999 en 2007 avec 71 250 km au compteur rn2800 euros (cote argus avec un kilometrage de 140 000km)rn en realite elle avait 70 000km de plusrn nous avons donne a l'acheteur les factures suivantes:rn2003 avec 70 000kmrn2004 avec 30 000kmrn2005 avec 50 000kmrn2007 avec 71 250 kmrn l'acheteur a bien examine les facturesrn15 jours apres ,il m'ecrit un courrier me disant qu'il est tombe en panne et qu'il aurait trouve dans la boite a gant des factures montrant que l'auto a plus de 70 000 km??? alors qu'il le savait dejarn je prends un avocat qui lui reclame les factures rn mois apres il prend un avocat et ce dernier traine des pieds pour nous communiquer les pieces mois apres son avocat fournit que la facture de 2003rne de 2006rnau tribunal,je n'etais pas present,on me dit que je suis coupablern que je dois verser 3850 euros et qu'il n'y a pas d'appelrn mon avocat me dit que faire appel :cela coutera cher et qu'il faudra resister a l'huissier?rn alors que tous le monde sait qu'un vehicule qui a 70 000km coute au moins 5000 a 6000 euros:on m'accuse de tromperie (vice cache)rn je suis d'origine maghebine mais pas un voleurn pouvez vous m'aider?rn merci

Par **kams**, le **07/06/2008** à **15:46**

j' ai trop vite ecritrn mon avocat m'a dit que le pourvoi en cassation est trop chere

Par **kams**, le **07/06/2008** à **17:47**

y a t il quelqu'un pour donner de l'aide?